



Le Ronssoyen

Bulletin de Septembre 2012
Bulletin de Septembre 2012

Trocmé International : c'est fini !...

Ce Vendredi 21 Septembre 2012, le glas sonnait pour Trocmé International...

En 2011, l'entreprise Trocmé Vallart International procédait à des licenciements massifs. La fin de Trocmé Vallart International était donc bien là.

Pourtant, l'espoir a ressurgi en Novembre 2011, avec la reprise d'une soixantaine de salariés par des investisseurs belges. Un nouvel essor pour un nouveau nom : Trocmé International.

Pourtant...

Très vite, les ouvriers ont fait face au découragement : peu ou pas de travail, des promesses de reprise d'activités vaines.

Et puis, avec la rentrée, l'annonce du dépôt de bilan et de la liquidation.

Pour ceux qui ont courbé l'échine, une injustice ! Pour la Commune, la perte d'une usine et des concitoyens en situation précaire...

Le combat aura été sans issue.

La Commune de Le Ronssoy aura payé un lourd tribut à la fermeture de TVI.

D'abord en voyant disparaître 165 emplois dont 45 Ronssoyens, mais aussi l'essentiel du budget communal qui était assuré par la Taxe Professionnelle de l'usine.

Toutefois, nous ne devons pas céder au découragement car les locaux certes vides des usines sont toujours là, et je me bats en compagnie du Conseil Municipal, des Présidents des Communautés de Communes, des différentes instances, pour trouver des idées au reclassement des bâtiments.

Je comprends l'amertume et la colère des ouvriers, mais mon rôle n'est pas de surenchérir au désespoir ni de chercher des responsabilités, mais plutôt de me projeter vers des solutions qui nous mèneraient à un avenir meilleur.

**Le Maire,
Michel BRAY**

« Eh, t'as vu ces gens, ils ont coupé des arbres devant chez eux ! C'est la Commune qui les avait plantés pour embellir le village. »



« Ils sont gonflés ! Ils n'ont même pas demandé l'autorisation ! Et en plus, au risque de provoquer un accident. »

Arbres du terrain de foot

Lors de la réunion du 12 Avril 2012, Monsieur le Maire avait fait part au Conseil Municipal de la demande directe ou indirecte de nombreux concitoyens pour que les peupliers bordant le stade soient abattus.

L'Assemblée réunie avait mis en avant le fait que cela représenterait un coût pour la Commune.

Monsieur le Maire avait présenté les devis à ses co-élus.

Ils avaient chargé Monsieur le Maire et ses Adjoints d'aller sur place pour se rendre compte. Comme ils avaient déjà pu le constater avec la précédente réclamation d'un riverain de cette rue, les dits-arbres avaient été plantés suivant les règles du Code de l'Urbanisme. De plus, ils représentent une protection pour les habitations lors des matchs au stade.

D'autres devis avaient été demandés et examinés lors de la réunion du 9 Août 2012.

Devant les maintes réclamations des riverains, le Conseil Municipal avait décidé de procéder à l'abattage des peupliers à la majorité. Il avait été confirmé que si on procédait à un élagage, les arbres seraient fragilisés et par voie de fait, on serait obligés de procéder à un abattage dans les années qui suivraient, d'où une double dépense pour la Commune. L'Assemblée a pris conscience que des risques existent lors des matchs de football par chute d'arbres ou de branches, et que la responsabilité de la Commune serait dès lors engagée. Il avait donc chargé Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

Lors de la réunion du 4 Septembre 2012, Le Conseil Municipal propose de mettre en vente le bois (*des peupliers*) qui sera coupé en Novembre-Décembre au niveau du stade, à raison de **25,00 € le stère** de bois coupé en 50 cm, à enlever sur place selon un planning. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire dès maintenant en Mairie.



Samedi 13 Octobre 2012



44ème Opération Brioches au profit des "Papillons Blancs / ADAPEI 80"

Les handicapés mentaux ont besoin de nous ! Soyez solidaires ! **Un minimum de 3 €** en échange de la brioche de la solidarité. C'est peu mais pour eux, c'est beaucoup ! **Merci d'avance !**



Inscription sur les listes électorales

Vous êtes nouveaux arrivants dans la Commune. N'oubliez pas de vous présenter en Mairie **avant le 31 Décembre 2012** pour vous inscrire sur les listes électorales.

Agence Postale Communale

L'APC sera fermée le **Mardi 9 Octobre 2012**, pour cause de formation, et le **Samedi 13 Octobre 2012**, en raison de l'*Opération Brioches*.

